

Les fortifications de Louhans : première approche

ANNIE BLETON-RUGET*, CLAUDINE PACZYNSKI**

Résumé

Les fortifications urbaines de Louhans ont été maintenues après la destruction du château (fin ^{xv}^e siècle), en raison de la position stratégique de la ville à proximité de la Comté. En l'absence de fouilles archéologiques, l'étude s'appuie sur une documentation d'une richesse très inégale selon les périodes et sur quelques documents visuels. Elle examine les principaux éléments de fortification de la ville. Le château et l'église tels qu'on peut tenter de les apercevoir dans les sources de l'époque médiévale, les murailles et les fossés, les portes et les ponts, les tours et les guérites sur lesquels les archives sont plus disertes à partir du ^{xv}^e siècle et jusqu'à leur démolition à la veille de la Révolution.

Située dans les terres d'Outre-Saône du duché de Bourgogne, puis du royaume, dans une zone de frontière souvent incertaine, la petite ville de Louhans a vu son rôle stratégique se renforcer au gré des conflits opposant les souverains, ducs ou rois, à leurs voisins comtois ou savoyards.

Si à l'époque médiévale, dans le contexte des rivalités féodales, les fonctions de défense sont d'abord assurées par des châteaux dont certains sont des sièges de châtelainies (Cuisery, Sagy ou Frontenard), à partir de la fin du ^{xv}^e siècle Louhans revêt un intérêt nouveau lorsque la frontière avec la Comté se durcit suite à l'entrée de cette province dans le territoire de l'Empire³.

Les « défenses et fortifications » deviennent alors un souci constant pour le corps de ville et retiennent également l'attention des autorités militaires dans le gouvernement de Bourgogne. On retrouve la trace de cette situation nouvelle dans les archives municipales de Louhans qui se font plus riches lorsqu'il s'agit d'évoquer les travaux à entreprendre et surtout d'en évaluer le coût, tandis que celles du comté d'Auxonne et terres d'Outre-Saône⁴ sont également un

peu plus bavardes sur le sort de la ville durant les conflits extérieurs et les épisodes de guerres civiles des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles.

Les aménagements urbains que connaît la ville au cours du ^{xviii}^e siècle, comme toutes les autres petites villes de Bourgogne⁵, livrent de nouvelles informations sur des éléments de défense bientôt condamnés à la disparition mais dont les dernières réparations offrent d'ultimes indications sur leur implantation et leur modalité d'organisation.

C'est sur cette documentation écrite que nous nous sommes appuyées pour évoquer le cas de Louhans, car les restes du bâti fortifié – pour certains toujours en place au-delà d'importants remaniements – n'ont pas suscité l'attention et l'intérêt qui auraient permis des études archéologiques un peu poussées. Les priorités ne se sont jamais portées sur ce bâti relativement sommaire et les relevés de fouilles sont restés jusqu'à ce jour très limités, en dépit du souci qui a parfois accompagné certaines restaurations⁶.

vent durablement d'administrations propres : d'une part la châtelainie de Saint-Laurent qui a eu son propre parlement de 1361 à 1480 au temps où celui du duché était à Beaune, d'autre part ces terres relèvent de l'administration du comté d'Auxonne et des États d'Auxonne jusqu'en 1639, avant la réunion aux États de Bourgogne.

5. LAMARRE (Christine), *Petites villes et fait urbain en France au ^{xviii}^e siècle. Le cas bourguignon*, Dijon : EUD, 1993.

6. LAGORSSE (Katia), *La Tour Saint-Pierre, Louhans (Saône-et-Loire)*, Master pro, 2^e année, « Archéosciences », Université de Bourgogne, s. dir. Christian Sapin, 2007.

* Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Bourgogne et vice-présidente de l'écomusée de Pierre-de-Bresse.

** Secrétaire du CeCaB.

3. PACAUT (Marcel), *Louhans des origines à nos jours, La ville et le Louhannais dans leur histoire*, Le Côteau : Horvath, 1984.

4. Signe de leur originalité, les terres d'Outre-Saône relè-



Fig. 1 : atlas routier. XVIII^e siècle. (ADSL, série C sup PC-1).

Présentation du site

Situé au confluent de deux rivières – la Seille et le Solman – et d'un ruisseau précocement canalisé : la Salle, le site de Louhans offre un positionnement quasi insulaire. Si les risques d'inondations et les difficultés d'entretien des ponts sont une constante de l'histoire de la ville, une telle situation lui a offert d'emblée des éléments « naturels » de défense. L'exploitation précoce du site semble avoir été liée à des intérêts économiques. Au IX^e siècle, lorsque la *villa de Louans* est donnée en 878 par Louis le Bègue à l'abbaye de Tournus, cette dernière en fait un relais pour le commerce du sel de Comté⁷. Signe de l'importance du lieu, les prieurs de l'abbaye ont longtemps préservé leur droit de regard sur les « grands ponts » qui franchissent le Solman et la Seille vers Tournus et Chalon-sur-Saône ; ceci afin d'assurer le contrôle de leur franchissement et le prélèvement des droits qui s'y attachent. Il faut attendre le dernier siècle de l'Ancien Régime pour que la ville récupère cette part de

seigneurie qui lui échappait et s'engage dans une politique de reconstruction des ponts⁸ (fig. 1).

Outre cette tutelle ecclésiastique précoce et tardivement maintenue, la seigneurie de Louhans relève jusqu'au XV^e siècle de seigneurs laïcs appartenant au puissant lignage des de Vienne⁹ très largement possessionnés dans les terres d'Outre-Saône, terres que les ducs de Bourgogne s'emploient à faire passer sous leur autorité au cours du XIII^e siècle¹⁰. Vers le milieu du XIII^e siècle, Henry d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, fait édifier une forteresse à Louhans tout près de la Seille, à quelques mètres de la confluence avec le Solman, à la limite de ses propriétés et du domaine de Tournus¹¹. Au début du XIV^e siècle,

8. ADSL, C 276 / 45.

9. CARON (Marie-Thérèse), *La noblesse dans le duché de Bourgogne : 1315-1477*, Lille : Presses universitaires de Lille, 1987.

10. Lors du partage de 848, les terres d'Outre-Saône relèvent de la mouvance de Charles le Chauve. Elles empiètent ainsi au-delà de la frontière que constitue la Saône entre Royaume et Empire. À leur tour, les ducs de Bourgogne travaillent à consolider cette marche. En 1237, le duc Hugues IV fait passer sous son autorité le comté de Chalon au nord et en 1289 Robert II échange les châtellenies de Cuisery et Sagy qui relevaient de la souveraineté savoyarde contre le Revermont.

11. Un acte de 1237 rapporte que les Vienne recevaient Louhans entre autres choses.

PACAUT, *Louhans...* p. 67.

La Tour Saint-Paul, site n° 71 263 007, opération de reconnaissance archéologique (5-6 novembre 2001), DRAC de Bourgogne.

7. ADSL, GG 16 (copie du XVI^e siècle).

en août 1316, « *Hugues de Vienne, sire de Montmeret, [...] cognois et confesse tenir en fief de monseigneur le duc de Bourgogne, le chastel et la ville de Louhans*¹² ».

La réunion sous la même couronne du duché et du comté de Bourgogne durant plus d'un siècle (1318-1477) n'a pas diminué l'intérêt stratégique de Louhans, à proximité de ce qu'Henri Drouot appelle « la mauvaise frontière »¹³, car les barons comtois se sont montrés volontiers rétifs à l'autorité ducale et les seigneurs bressans ont su jouer de fidélités intermittentes. Au temps des Écorcheurs, le duc Philippe le Bon place ici une garnison et y envoie une inspection¹⁴. Après la vente de la seigneurie par Guillaume IV de Vienne à Jeanne Bouton, il rachète même temporairement la seigneurie, avant que celle-ci revienne à Rodolphe de Hochberg, époux de Marguerite de Vienne¹⁵. À la mort de Charles le Téméraire, Philippe de Hochberg, fils de Rodolphe, prince de Neufchâtel et marquis de Rothelin, choisit le camp de Louis XI. La ville de Louhans se trouve alors à portée des assauts des Impériaux et avec la perte de la Comté,

retournée à l'Empire, plus que jamais en position de marche. Il faut attendre le XVII^e siècle pour voir s'éloigner la frontière vers l'est et le sud, avec l'annexion de la Bresse et du Bugey en 1610 et celle de la Comté après la paix de Nimègue en 1679. Auparavant, les épisodes de la guerre de Trente Ans qui ont duré ici une dizaine d'années (1634-1644) ont été particulièrement dévastateurs, notamment pour les petits bourgs fortifiés comme Bellevue ou Sagy, la ville de Louhans ayant échappé à l'investissement¹⁶.

Ce sont par contre les guerres intestines du XVI^e siècle auxquelles la ville a payé le plus lourd tribut. Pendant les guerres de religion, alors que le seigneur Louis I^{er} de Bourbon-Condé s'est rallié au parti protestant¹⁷, la ville est sans cesse sous la menace d'attaques protestantes qui ont investi les citadelles toutes proches de Cuisery et de Romenay¹⁸. Mais le moment le plus difficile a été le temps de la Ligue dans une province où sa voisine chalonnaise est le quartier général du duc de Mayenne. Entre 1591 et 1595, la ville dont le seigneur est cette fois-ci ligueur est prise et reprise tantôt par les troupes ligueuses, tantôt par les armées du roi. C'est

12. ADCO, B 10494, Peincedé t. 10, p. 18.

13. DROUOT (Henri), *Mayenne et la Bourgogne. Étude sur la Ligue (1587-1596)*, Paris : Auguste Picard, 1937, p. 11.

14. En 1443, Jean de la Faye, capitaine châtelain de la ville, a reçu la visite de Jean Salvis capitaine général. ADSL, CC 31 (Archives municipales de Louhans).

15. ADCO, B 1256, chambre des comptes de Dijon. Sous cette cote deux documents.

1- Extrait du contrat d'acquisition du 19 septembre 1449 : « *Nous Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, chevalier, Et je, Jean de Vienne, son filz, seigneur de Buxi, savoir faisons à tous que nous tant conjointement que divisement, avons vendu et par la teneur de ces presentes, vendons et du tout en tout remettons à demoiselle Jehanne Bouton, vesve de Phelipe de la Marche, jadis escuier, en son vivant seigneur dudit lieu, presente noz maisons fort et ville de Louans, ensemble la chastellenie, terre et appartenances, tant en justice, seigneurie, haulte, moyenne et basse, mex, maisons, homes, femmes, rentes, censes, tant de deniers que de grains, poulailles, cire, corvées, mainmortes, espaves, fours, moulins, eaues, forests, bois, terres, prez, emendes, exploits de justice, estangs, batours, que autes revenus, et ce pour le pris et somme de deux mil livres, laquelle nous confessons avoir reçüe de ladite damoiselle [...]* ».

2- Lettre close du duc à la chambre des comptes de Dijon par laquelle il dit « s'opposer à la vente du château de Louhans, faite par Guillaume de Vienne à Madame de la Marche, rembourser le prix de la vente et garder pour lui le château, attendu qu'il relève de lui et qu'il est avantageux ».

16. ADSL, BB 1 / 111 (10 février 1637) : « *la prise du château de Savigny-en-Revermont sera promptement faite savoir à messeigneurs le marquis d'Uxelles et de Thianges, afin qu'il leur plaise promptement pourvoir au siège duquel la ville de Louhans est menacée* ». La ville possède alors deux canons et les portes ont été murées pour échapper aux ennemis.

17. Son épouse, Françoise d'Orléans a hérité de sa grand-mère Jeanne de Hochberg, fille de Philippe, la seigneurie de Louhans.

18. ADSL, CC 44 (11 août 1562) : « *Les ennemis furent aux portes de la ville avec environ 200 chevaux pour faire la sommation, laquelle fut faite de la part de Monseigneur de Ponsenac [...] lequel nous fit commandement [...] de leur avoir à ouvrir nos portes et de les loger dans la ville [...]* ».

Le 14 : « *ledit seigneur de Trouhans fit faire visitation des munitions qui pouvaient être dans la ville, tant de greniers, vins, lards, poudre, plomb que de arquebuses et crocs que autres armes pour en avertir M. de Tavannes [lieutenant pour le roi en Bourgogne]* ».

Le 15 : « *fut commencé un boulevard de bois en forme de bec de canne* ».

Le 17 : « *fûmes assiégés par l'ennemi et assaillie par grande furie lesquels étaient environ 300 chevaux et 1200 hommes à pied avec trois pièces de campagne [...]* ».

Le 18 : « *fut envoyé à messire de Tavannes comme l'ennemi avoit été repoussé et s'en était enfui* ».

lors de cet épisode que le château est saccagé et les faubourgs dévastés en 1591¹⁹.

Pendant près de deux siècles, de 1493 à 1678, Louhans a connu le sort des villes confrontées à des épisodes de guerre quasiment incessants, même s'ils relèvent plus souvent du coup de main ou de l'intimidation que de l'investissement pur et simple. Dans de tels contextes, il faut assurer l'entretien de garnisons – après celles du duc, celles du roi²⁰ –, « accueillir » les troupes de passage ou tenter de s'y soustraire, servir de point de ravitaillement en fournissant hommes et matériel²¹. Ce sont ces épisodes caractéristiques des temps modernes qui ont laissé le plus de traces dans les archives, signifiant au passage l'importance des fortifications urbaines dans les zones de conflits.

Les éléments de défense

On trouvera ici quelques éléments de restitution qui s'appuient sur des sources souvent très éparses et discontinues, notamment pour l'époque médiévale, et sur une représentation figurée : une perspective cavalière de la fin du xvii^e siècle (vers 1680), levée au moment où le dispositif de défense de la ville est encore en place, après la disparition du château (fig. 2).

Le château et l'église

Le château est un élément de défense dont l'existence est constitutive de la puissance seigneuriale. À Louhans, sa présence dans les archives est très épisodique. On le rencontre en 1368 lorsque Hugues, sire de Seurre et de Sainte-Croix, qui y séjourna fréquemment, ordonne de « mettre à neuf les vitraux qui décoraient la chapelle de son château et ceux qui ornaient la chapelle fondée par ses ancêtres en l'église de Louhans pour la somme de 4 florins²². »

19. DROUOT, *Mayenne et la Bourgogne...*

20. Inspection des troupes en 1527, voir comptes de 1537, 1544, 1551 : ADSL, CC 36-37, CC 39-40, CC 41-42.

21. ADCO, B 1 860.

22. ADCO, B 1 256. Cité par GUILLEMAUT (Lucien), *Histoire de la Bresse louhannaise : Les Temps anciens et le Moyen Âge*. t. I, Louhans : imp. Auguste Romand, 1890-1892. Rééd. Lons-le-Saunier : Arts et Littérature, p. 345.

Le château réapparaît lors d'hommages rendus au duc²³ ou d'actes de vente (cf l'affaire de 1449). Lors du renouvellement du terrier de Louhans à la demande de Françoise d'Orléans en 1577-1578, il est toujours là, mais « il n'est pas en très bon état²⁴ ». Comme on le sait, il est saccagé en 1591, ce qui n'a pas manqué d'avoir des incidences sur le système de défense de la ville à un moment où d'autres formes de fortifications urbaines se mettent en place²⁵.

L'église, dont l'existence a évidemment été plus durable, même si les remaniements architecturaux ont été nombreux²⁶, a elle aussi contribué au système de défense de la ville comme ont pu le montrer d'autres études²⁷. On trouve dans les très rares comptes de la ville qui ont été conservés pour le xv^e siècle des indications qui témoignent encore d'éléments de fortification. En 1443, Jean Marguin, « lequel a fait de son fer une pannelle au pont-levis du portail de l'église pour ce que celle qui y était était rompue, laquelle pesait 6 livres, et une livre de clous, et fait une chaîne parce que la chaîne était torte » reçoit 6 gros pour son travail ; Jean Doney, 6 gros pour deux journées « qu'il a mis à mettre au point le contre-poids du pont-levis de la porte de l'église, lequel ne pouvait lever » et Jean Pailley, cordier, 6 gros 3 blancs « pour six cordes que l'on a eues de lui, tant pour pendre la lampe devant saint Pierre et pour attacher la [?] devant ledit saint Pierre comme pour attacher à barreau de la cloche, comme pour pendre et attacher

23. ADCO, B 10 524, Peincedé, t. 10, p. 20. Lettre de Hugues de Vienne, chevalier, seigneur de Seurre, du 6 décembre 1373 à Paris : « il déclare avoir fait hommage au duc de Bourgogne et tenir en fief lige dudit duché les châteaux, villes et châtellenies et terres de Seurre, Longepierre, Louhans, Mervans et Bois Jouhan et toutes les dépendances et promet d'en baillier par écrit les parties particulières ».

24. ADSL, E 8 (terrier de la Ville de Louhans).

25. FAUCHERRE (Nicolas), « Le bastion Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. 62, 1992-1993, p. 111-127.

26. GAUDILLIÈRE (Maurice), *Contribution à l'histoire de l'église de Louhans (878-1789). D'après les archives municipales de la ville et les anciennes archives notariales de Louhans*. Louhans : Imprimerie Moderne, 1906.

27. MEUNIER (Étienne), « Les églises et les bourgs fortifiés du Sénonais et des pays de l'Yonne », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1990, n° 33, p. 11-40.

les barbacanes alentour des murs de l'église²⁸ » (fig. 3 et 4).

Cette fonction de défense semble disparaître avec les travaux de réfection entrepris à la fin du xv^e siècle²⁹, mais le symbole reste vivace tardivement : en 1637, c'est dans l'église que l'on place le magasin de poudre³⁰ et en 1650-1651 on y cache un canon pour le soustraire aux réquisitions imposées par la défense de Seurre³¹.

Outre le château et l'église, le premier hôpital de Louhans, dont l'emplacement semble se situer à proximité de la porte de Comté³², offre également des éléments de fortification comme l'indiquent les comptes de 1443 : « à Jean Baul, lequel a baillé de son bien trois pièces dont l'on a fait les règles de la ventaille du pont levis de l'hôpital [...] 5 gros et ½ [...] ; A Jean Berthet, chapuis, lequel a fait ladite ventaille et remis les règles dudit pont de l'hôpital [...] 8 gros ; pour demi-millier de gros cloux achetés à Pierre Cachin tant pour clouer lesdits pots de ladite ventaille que pour mettre aux barbacanes ; Philippe Routier et Jean Berthet, chapuis, qui ont fait dix barbacanes neuves et ont mis à point sept qui étaient dépitées, auquel ouvrages ils ont passé deux jours à 2 gros par jour [...] 8 gros ; A Jean Joly, pour deux douzaines de pots de sapin achetées de lui pour faire lesdits barbacanes et aussi pour chaffarder alentour des murs [...] 21 gros³³. »

Les murailles et les fossés de la ville

Après la destruction du château, il s'agit des pièces maîtresses de la protection de la ville. Les informations les concernant sont plus nombreuses car elles relèvent d'arrangements complexes avec le seigneur, lesquels ont des incidences fortes sur les budgets municipaux.

28. ADSL, CC 31.

29. PACAUT, *Louhans...* p. 199.

30. ADSL, CC 56.

31. ADSL, CC 62.

32. D'après un compte de 1368 : « à la porte de la ville par laquelle on passait pour aller au Comté de Bourgogne », in : GUILLEMAUT, *Histoire de la Bresse...* t. I, p. 343.

33. ADSL, CC 31.



Fig. 4 : l'église Saint-Pierre de Louhans
(cl. C. P.)

La première rencontre avec les fortifications de la ville se fait dans la charte de franchises de 1269. Selon l'article II, concernant les exemptions de taille, même aux quatre cas, « lesdits bourgeois ne sont tenus [de faire] [...] ne réparations de fossez ne de paliz ». S'ils ne peuvent être taxés pour cela, ils ne sont pas pour autant dispensés de « maintenir barz et fossez an la cloison de Loans [...] et les portes et les chafauz et les ponz desus les taerraz, et les leveies de la ville » (fortifications et chemins). De même, il leur faut aussi assurer la protection de la ville (article III, « clefs de la ville, guet et garde ») : « Et volons et outroions que lidiz borjois gardoient les clez de la ville et metent gaites et eschargaites³⁴. »

Derrière les termes de la charte, c'est bien le dispositif de la fortification qui apparaît « en la cloison de Louans » : des barrières et des fossés, des portes et des chaffaux, des ponts sur les

34. Le texte est transcrit dans GUILLEMAUT, *Histoire de la Bresse...* t. I, p. 272-273.

terreaux et des levées que les bourgeois doivent « *rappareiller* » tantôt à titre individuel « *en droit de sa maison ou de son plâtre* », tantôt collectivement « *comme bourgeois du commun de la franchise* ». Le texte laisse ainsi apparaître au XIII^e siècle une ville ceinte d'un rempart, avec des galeries de bois couroissant les murs, protégée par des barrières et des fossés et présentant des guettes.

Au-delà de cette date, les comptes de la ville deviennent rares jusqu'aux années 1520. Il est alors question de murailles de briques qui apparaissent le plus souvent comme en très mauvais état. En 1545-1546, Étienne Noblet et Jean de Loysie, émissaires de la chambre des comptes, visitent les places fortes de Bourgogne et de Bresse dont Cuisery et Louhans pour savoir « *ce qu'elles contiennent en vivre et en artillerie, et connaître les réparations urgentes pour leurs défenses*³⁵. »

Le 29 mars 1581, en plein conflit des guerres de Religion, une partie de la muraille « *du coustel de vent a l'endroit du faulbourg des Bordes* » s'effondre sur une longueur de 22 toises, ce qui fait que la ville est ouverte à toute incursion³⁶. Plus à l'est, du côté de la porte d'amont, 30 toises sont prêtes également à tomber. Le fossé est alors « *plein de briques, de chaux et d'areyne* ». La chute est attribuée à l'ancienneté de la muraille et aux inondations qui ont sapé de mauvaises fondations. On apprend par le marché d'ouvrage pour la reconstruction que l'épaisseur de la muraille est de 5 pieds (1,65 m) et la hauteur 3,5 toises (9 m). Les années qui suivent sont consacrées à d'importantes réparations aux murs d'enceinte et on ne compte plus les « *milliers de carreaux de briques et les quarteaux de sable et de chaux* », nécessaires à leur réparation³⁷.

Si, pendant un moment, après l'épisode de la Ligue qui a laissé la ville dans un très mauvais état, on envisage la démolition des murailles³⁸, la reprise des combats avec la guerre de Trente ans conduit à leur réparation sur l'ordre de Condé

dans les années 1634-1635³⁹. C'est aussi le moment où un ingénieur du roi, le sieur Gauthier, est envoyé à Louhans pour dresser un plan en vue de la fortification de la ville⁴⁰. Comme nous le verrons ultérieurement, on envisage d'adapter les défenses de la ville à de nouvelles techniques de fortification, mais en attendant « *la muraille de laditte ville est for caducque et sans aucung flanc et le fossé se pouvant seigner et demeurant assec en quelques endroitz, les habitans et les garnisons establies en ladicte ville de Louhans ne se trouveront cappables ou suffisans résister a ung siege*⁴¹. »

Complément de la muraille, les fossés sont effectivement l'autre point faible de la défense lorsque l'eau vient à manquer pour les ennoyer correctement⁴². Comme pour les murailles, les habitants sont sans cesse sollicités pour les curer et les réparer⁴³.

Les portes et les ponts

Si les murailles sont le plus souvent en aussi mauvais état, c'est aussi parce que la priorité des travaux est accordée à l'entretien des portes et des ponts qui permettent l'accès à la ville, ou sa défense.

Le plan du XVII^e siècle donne une idée des portes, telles qu'elles existent alors, mais les comptes de la ville témoignent de l'attention constante dont elles ont fait l'objet tout au long des siècles et des remaniements qu'elles ont pu connaître⁴⁴. Il s'agit des deux portes qui protègent les entrées de la ville, aux deux extrémités est

35. ADCO, B 1860, *Inventaire sommaire...* t.I, 1863.

36. ADSL, EE5/4.

37. ADSL, CC 47.

38. ADCO, C 7490.

39. ADCO, C 7493.

40. ADSL, CC 55/1.

41. ADSL, BB/1 (16 avril 1637).

42. On sait que les fossés étaient ennoyés par l'eau du canal de la Salle, d'après un document de 1560 qui signale des réparations « *aux pèles de la Saule* » pour faire rentrer l'eau « *ès fosses* » de la ville. ADSL, AA 1.

43. ADSL, BB/1. Assemblée et délibération de l'Hôtel de ville de Louhans (mars 1617).

44. ADSL, CC 31. « *A Jean Marguin, lequel a fixé quatre saillots et fait lesdits panneaux et angons à la porte d'aval, à lui payer pour ladite cause, comme appert par ce certificat ... 2 francs. A Renaud Balay, pour 151 leviers de fer dont l'un à ferré lesdits quatre saillots et pour aussi 8 pannelles et 8 angons tants aux huisseries comme aux fenêtres de la porte d'aval [...]* 10 gros 10 deniers. »

et ouest : la porte d'amont ou d'en-haut (fig. 5) et la porte d'aval ou d'en-bas (fig. 6). Ces deux portes construites en brique sont fortifiées. Les comptes de la ville évoquent les innombrables réparations faites aux ponts-levis et dormants, aux poternes, aux pavillons, aux corps de garde, aux grilles, aux barrières⁴⁵, aux portails⁴⁶.

Plus on avance dans le temps, plus les corps de garde qui surmontent les portes imposent d'incessantes interventions. En avril 1721, un devis de réparation du corps de garde de la porte d'en-bas a été établi car les deux grosses lucarnes qui sont dans le couvert font ouvrir le toit. Il faut donc les supprimer et les remplacer par une « *seule petite lucarne du côté de soir [à l'ouest] en forme de demoiselle pour éclairer le grenier* ». Ces travaux sont à compléter de la pose « *d'un cheneau de fer* » pour évacuer les eaux dans le fossé du côté de vent (sud). Il faut aussi « *remplir de brique les endroits où étaient autrefois les flèches du pont-levis* », rapiécer les murs du corps de garde et arrimer ce dernier aux murailles⁴⁷. Dix ans plus tard, lors de l'assemblée du 22 février 1736, un rapport d'expert fait à nouveau état du délabrement des corps de garde : maçonnerie, charpente et galeries⁴⁸.

Outre ces deux portes principales, il existe aussi deux petites portes sur le flanc sud de la muraille : une petite porte dite « *de l'église* », ou de « *l'Éperon* » qui peut être aisément fermée et une autre porte dite « *des Bordes* », qui ouvre sur le faubourg du même nom (fig. 7). Ce flanc sud de la muraille est celui qui a connu les transformations les plus importantes au XVIII^e siècle, à l'heure où la ville commence à déborder des remparts. Une autre porte a également été ouverte dans le flanc nord de la muraille⁴⁹, à proximité du château, mais la trace en a disparu

45. Ibid. « *A Jean Marguin, pour deux [...] du fer de la ville qu'il a mis en la barrière d'amont et fait la clef du verrou de ladite barrière pour la mettre en serrure [...] 1 gros* ».

46. Ibid. Il est question de « *2 000 tuiles pour couvrir la poterne d'aval [...] 8 francs* ».

47. ADSL, EE 6 / 20 (avril 1721).

48. ADSL, DD 13 / 1.

49. ADSL, CC 31. « *A Jean Berthet, chapuis, lequel a mis au point les montants qui sont du côté de la porte du château et aussi ceux qui sont du côté du chaffal vers chez Pierre Marguin, auxquels ils ont mis une journée [...] 2 gros* ».

au XVII^e siècle du moins sur le terrain. Le souvenir en demeure par contre vivace lorsqu'il s'agit de défendre ses droits et on la voit resurgir à la fin du XVIII^e siècle à l'occasion d'un conflit entre la ville et le seigneur, lequel entend faire état « de la jouissance immémoriale qu'elle [la comtesse de Chamillard] a eu de la double porte de fer » associée à une tour en cours de démolition⁵⁰.

En avant des portes, les ponts sont aussi un élément déterminant de protection de la ville et un souci constant car les inondations sont très fréquentes et emportent aisément ces fragiles constructions en bois. Si les « grands ponts » relèvent de la souveraineté de l'abbaye de Tournus jusqu'en 1778, les ponts sur les fossés sont à la charge de la ville et comme pour les murailles, on ne compte plus les réfections de ponts et de chevalets qui les soutiennent⁵¹. À la fin du XVIII^e siècle, après que l'on a substitué la pierre au bois, le comblement progressif des fossés entraîne la démolition des ponts⁵².

Les tours et guérites

Il reste aujourd'hui dans la ville de Louhans deux tours, l'une sur le flanc nord, la tour Saint-Pierre (fig. 8) qui est dite « construite en 1570 », sur laquelle on ne dispose d'aucun renseignement, sauf une mention en 1594 d'une tour neuve dans les comptes de la ville mais est-on bien sûr qu'il s'agit de celle-là⁵³ ? Relativement petite, d'une hauteur de 9 m, en forme de fer à cheval, elle est installée en avant de la

50. ADSL, BB 11 / 1, 6 mai 1771.

51. ADSL, CC 31. Requêtes le 20 avril 1443 après Pâques. Missions pour les ponts et chevalets de la ville : « *A Philippe Simon, lequel a vendu 35 pièces de bois équarries de 13 pieds de long chacune pièce, lesquelles l'on a données à Jean Berthot, chapuis, pour faire barions pour mettre tant sur les ponts de la ville comme sur les chevalets d'iceux [...] 1 200 gros vieux qui coûtent 3 francs et 9 gros vieux* » ; réparations des ponts et des levées à l'entour des ponts, et aussi sur les levées tendant de Louhans à Bram et de Louhans à Gruay (1560) ; réaménagement du pont qui franchit à la fois le fossé de la porte d'amont et de la Salle (1677).

Chevalet : pile de pont, en bois.

Cf. PACAUT, *Louhans...* p.212.

52. ADSL, C 277 / 61 / 69.

53. ADSL, CC 47, f° 6 : « *pour la façon d'une grosse échelle propre à monter sur la muraille proche de la tour neuve [...]* ».



Fig. 5 : la porte d'amont avec son pont-levis et la tour Saint-Paul. Extrait de la vue cavalière de Louhans, XVII^e siècle.

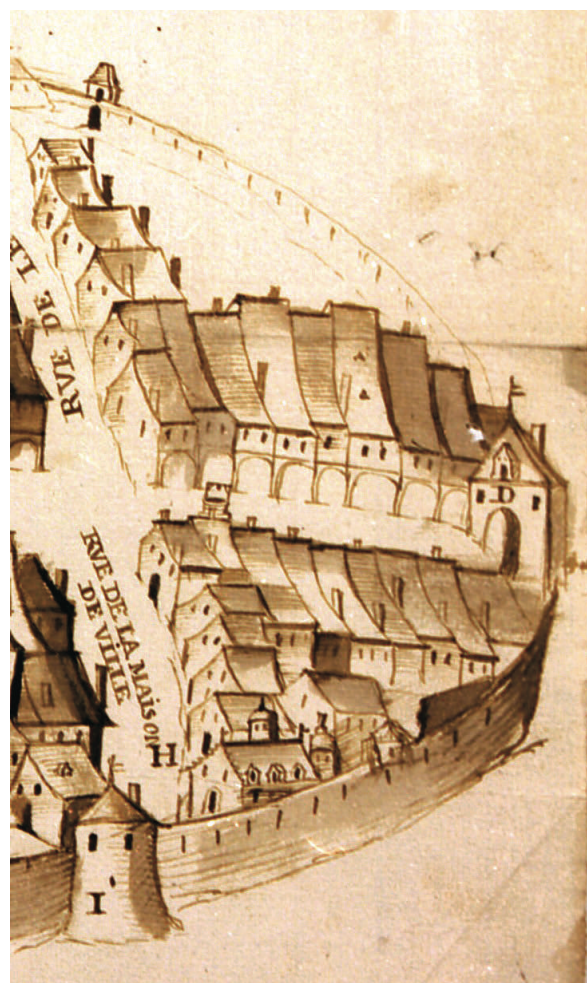


Fig. 6 : la porte d'aval et la tour de l'Hôtel de Ville. Extrait de la vue cavalière de Louhans, XVII^e siècle.



Fig. 7 : la porte des Bordes, 1720 (ADSL, EE 6-23).

courtine, elle présente des canonnières hautes et basses.

L'autre tour est de construction plus récente : elle date de 1667 et on dispose pour elle du marché d'ouvrage. La tour Saint-Paul (fig. 9) est construite alors que la guerre de Trente ans n'est pas achevée et elle est alors destinée à boucher une brèche dans la muraille. Le premier projet était celui d'une guérite qui a finalement été transformé en tour. Il s'agit « *d'ediffier une tour audict androict de largeur de dix-huict pieds de toutes murailles lié avec la muraille de ladite ville, laquelle sera poussée en dehors de ladite muraille de dix-sept pieds de toutes murailles, laquelle sera de l'hauteur de la courtine de ladite muraille, les fondements de laquelle tour seront de quatre carreaux, en pointe en terre qu'ils diminueront a proporsion de l'elevation d'icelle et ne sera en hault que de deux carreaux d'es-paisseur, de plus seront tenus de l'atter et couvrir ladite tour et en icelle faire les canonières nécessaires, pour desservir laquelle ils feront une arquade au dedans d'icelle muraille d'hauteur nécessaire, avec les portes tant en bas qu'en hault pour la desserte d'icelle, et le tout sans deroger a la courtine desdictes murailles aux deux costes de ladiite tour, qu'ils seront tenus refaire bien et duhement, pour faire lesquelles besognes seront fournies audit Mollet tous matairiaux en place, a la reserve des bois pour faire les eschaffaux et lesntre qui demeurent à la charge d'iceux* ». Ce document décrit une tour de 9 m de hauteur, de 5,60 m de largeur, un peu plus grosse que la tour Saint-Pierre (3,60 m).

Comme en témoignent le plan et les archives, à ces deux tours survivantes s'en ajoutaient d'autres : la tour de l'Hôtel de Ville placée à proximité du château qui abritait une prison dont le seigneur a revendiqué l'usage lors de sa démolition en 1762⁵⁴ et qui a été détruite lorsque la maison de ville qui la jouxtait a été transformée en boucherie⁵⁵ et la tour de la porte des

Bordes installée sur le flanc sud. Cette dernière est maintenue en activité plus longtemps que la précédente pour avoir été réaffectée en prison et transformée à cet effet⁵⁶ ; ceci à proximité du nouvel hôtel de ville construit en 1766 sur la porte de Bordes.

Outre les tours, les murailles de la ville sont renforcées par des guérites dont le plan de 1747 donne une idée de l'implantation (fig. 10).

Les aménagements de la défense (xvii^e-xviii^e siècles)

Les archives de la ville comportent, outre les comptes qui sont la première source d'informations sur les fortifications, un certain nombre de documents qui témoignent de l'évolution du système de défense à partir du début du xvii^e siècle. La construction de la tour Saint-Paul pouvant dès lors apparaître quasiment comme un archaïsme. Ces documents évoquent tous des travaux entrepris à l'extérieur des murailles, au pied de celles-ci et dans un lexique qui est celui du nouvel art de la fortification : bastion, citadelle, ravelin, etc. Ces aménagements sont aussi la conséquence du démantèlement progressif du château et de la motte sur laquelle il était installé, ce qui libère d'importantes quantités de terre réutilisables à d'autres fins.

En 1610, une ordonnance du baron d'Uxelles invite à travailler « *à disjoindre d'avec la ville la motte où souloit être le château et aussi à retrancher les terrains et esperons qui entourent ladite ville*⁵⁷ ». Une dizaine d'années plus tard, en 1621, il est à nouveau question « *d'explaner la motte du chastel* » pour faire une nouvelle fortification « *en forme de citadelle* », avec trois bastions sur les flancs est, nord et ouest de la ville. Il s'agit d'utiliser la terre correspondant à la motte du château saccagé en 1591 pour « *relever le dodasne* » et le chemin du fossé, combler les lieux vides depuis l'emplacement de la motte jusqu'à la Salle : « *le cours de l'eaul descendant des Moulin de la Salle* » ; d'aménager les abords de l'ancienne motte en direction de la rivière de Seille depuis « *le pont nouvellement*

54. Cf. plus haut l'évocation du conflit à propos de la porte de fer associée à cette tour dont le seigneur revendique l'usage : « *tant pour raison de la jouissance immémoriale qu'elle a eu de la double de porte de fer qui était d'ancienneté lors de la démolition qui en a été faite sur la réquisition de la communauté qui a fait son profit de tous les matériaux, que des réparations que la dame y a fait faire à ses frais dans tous les temps* ». ADSL, BB 11 / 1 (6 mai 1771).

55. ADSL, C 277 / 4 (22 juillet 1762).

56. ADSL, B 364 (19 octobre 1771) et série C Sup, subdélégation de Louhans.

57. ADSL, EE / 8.

construict tirant a lescottey jusque au deschargeoir des fossez de ladite ville », de mettre la terre à niveau du côté des murailles à proximité de la tour de la prison « où le fossé a été élargi⁵⁸ ».

Il s'agit encore de faire « l'ouverture de l'esperon et amas de terre qui est du costé de l'amon a l'endroit de la grand gueritte sur la muraille pour rendre le fossé continu et esgal de profondeur a celluy des deux costez adjoignantz ». Suite à des aménagements, probablement en 1636, un marché d'ouvrage complète l'établissement des bastions. Il s'agit d'engazonner le terre-plein à proximité de la porte d'en bas⁵⁹.

Nous ne savons pas si ces travaux ont été effectivement exécutés et si Louhans a été un temps fortifiée en forme de citadelle. Le plan de 1758 (fig. 10) laisse entrevoir, installé contre le flanc sud de la muraille, une sorte de bastion sur lequel est alors installé le jardin de ces messieurs de Saint-Joseph, les religieux qui assurent l'enseignement au collège de la ville. Faut-il voir dans la localisation de ce terre-plein à proximité de l'église et de l'ancienne porte de l'Éperon l'ultime manifestation de cette volonté de défense qui s'est longtemps attachée à cet édifice ?

À la fin du XVII^e siècle, avec la fin de la guerre et le rattachement de la Comté à la France, la frontière s'éloigne et la défense de la ville n'est plus de même urgence. Les aménagements urbains qui interviennent à partir des années 1690⁶⁰ font progressivement disparaître certains éléments du dispositif : la muraille est largement ouverte sur le flanc sud en direction du faubourg des Bordes dont l'importance grandit tout au long du siècle, d'abord avec la construction de la porte des Bordes en 1718-1720⁶¹ puis l'instal-

lation sur celle-ci du nouvel hôtel de ville⁶² et l'aménagement des prisons dans une tour située à proximité. C'est le nouveau quartier à la mode du XVIII^e siècle.

Au cours du XVIII^e siècle, les préoccupations en matière d'hygiène publique se font de plus en plus sentir. Les fossés qu'on accuse [à juste titre] d'entretenir des cloaques à proximité des maisons sont directement visés. Après un arrêt du conseil du roi du 27 mars 1781 qui fait concession à la ville des murs et fossés contre un cens de 30 livres annuelles⁶³, le comblement s'amorce. Les premières réalisations ont porté sur le remblaiement des fossés près des ponts du côté du faubourg des Bordes et de la porte qui conduit à Lons-le-Saulnier, mais la grande opération est le recouvrement d'un fossé qui s'était trouvé englobé dans la clôture de l'hôpital construit au sud de la ville, hors les murs, à partir de 1689. Il donne lieu à l'établissement de la première rue hors de la clôture de la ville : la rue Saint-Paul⁶⁴ (fig. 10).

Les murailles étant désormais allègrement franchies par les habitants et progressivement absorbées par les constructions qui se multiplient à la fin du XVIII^e siècle, il restait à abattre les portes qui menaçaient ruine. Dans les années 1780, la ville n'a cessé de demander l'autorisation de les démolir, d'abord celle du matin parce que « le petit pavillon où loge le concierge construit sur les murs et la voûte de la porte exigeraient des réparations considérables et qui deviendraient très onéreuses attendu la vétusté de cet édifice et que le passage de cette porte est très incommode et dangereux, qu'il exhale habituellement du dessous de la voûte une odeur infecte et nuisible à la santé des habitants et que le pavillon construit sur cette porte empêche la circulation de l'air dans la rue principale de la ville⁶⁵ ». Puis, à nouveau, les deux portes : « les

58. ADSL, EE 6 / 1.

59. ADSL, EE 6 / 5.

60. BLETON-RUGET (Annie), VADOT (Monique), « La renaissance d'une ville. Louhans à la fin du XVII^e siècle » *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de la Bresse louhannaise*, n° 39-2011. Id. « L'embellissement d'une ville. Louhans au XVIII^e siècle », *ibid.* n° 40-2012.

61. ADSL, DD 10 / 6. D'après le marché d'ouvrage, cette porte doit avoir les mêmes proportions que les deux autres portes en hauteur et largeur. Elle comporte un cintre de 10 pieds de largeur en pierre de taille dans le dehors, dans le cintre il sera fait deux grandes portes

double dans l'une desquelles sera une petite porte ou un guichet, comme les autres. Voir le croquis au lavis de la porte, ADSL, EE 10 / 7.

62. ADSL, C 277 / 2 (29 janvier 1757). Il s'agit du devis dressé par l'architecte A. Verne, de Chalon-sur-Saône.

63. ADSL, C 275 / 79.

64. ADSL, C 277 / 64.

65. ADSL, BB/1 f° 46-47 (12 juin 1784).



Fig. 10 : extrait du plan de la ville de Louhans, 1758. Collection Écomusée de la Bresse bourguignonne.

portes à l'orient et au couchant ainsi que les pavillons construits au-dessus qui menacent ruine⁶⁶ », mais il semble bien que le travail soit à peine entamé lorsque la Révolution intervient.

Au-delà des deux tours survivantes et de morceaux de courtines restés inexplorés, c'est

aujourd'hui encore l'allure générale de la ville de Louhans et sa topographie qui suggère le mieux son existence à l'intérieur des murailles et la sortie progressive de cet univers.

66. ADSL, EE 6 / 28 (20 juillet 1788).

